

**SITE INSCRIT**

Arrêté du 4 août 1944.

**CRITÈRE :** Pittoresque**TPOLOGIE :**

Site urbain, bourg, village

**MOTIVATION  
DE PROTECTION**

Ce site inscrit permet le contrôle des constructions en bordure du site classé de l'étang et du parc de l'établissement thermal.

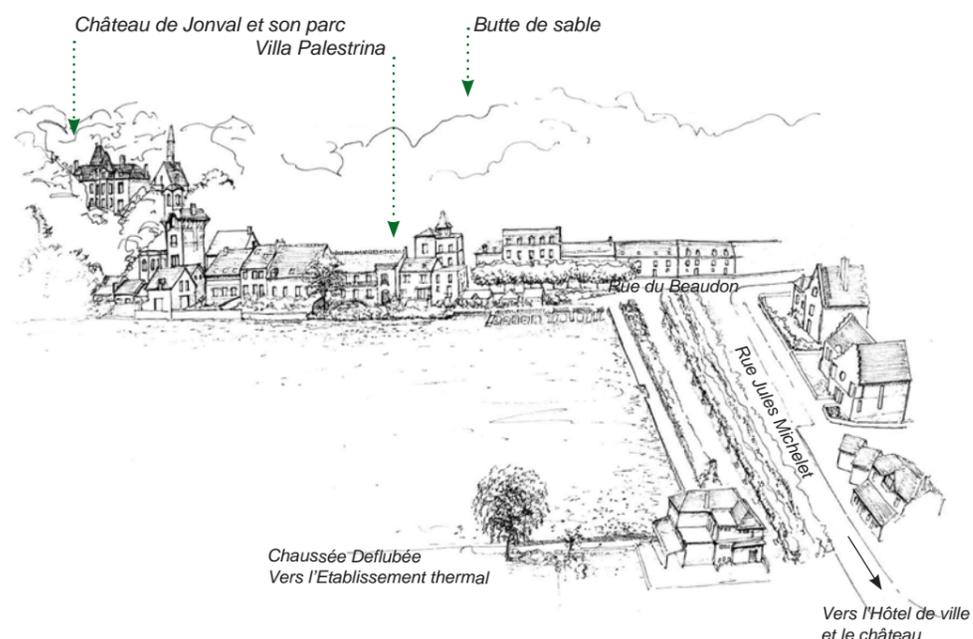
Le mail et la chaussée Deflubé assurent la liaison visuelle entre l'étang et le centre ville.

**DÉLIMITATION-SUPERFICIE**

Mail et chaussée bordant l'étang à l'est et parcelles isolées (0,63 hectare).

**PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE.****AUTRES PROTECTIONS :**

- Monuments Historiques :
  - . Château classé (1862).
  - . Église classée (1862, 1885 et 1920).
  - . Ancienne gare inscrite (4 octobre 1977).
- Sites protégés de Pierrefonds, dont à proximité :
  - . Etang et parc de l'établissement thermal, site classé (4 août 1944).
  - . Butte de sable, site classé et inscrit (4 août 1944).
  - . Château de Jonval et son parc, site classé (4 août 1944).
  - . Les abords du château, de la place publique et de la chaussée Deflubé, site inscrit (28 juillet 1944).



«Le ru de Berne, retenu par une chaussée, a reflué en étang ; sur le terre-plein s'est édifié la bourgade, des villas et l'église bordent les rives, un établissement thermal se montre entre les arbres d'un parc. Car Pierrefonds est une station balnéaire exploitant une source ferrugineuse et une fontaine sulfureuse. Tout cela est peigné, un brin artificiel, mais heureux de lignes.»  
Victor-Eugène Arduin-Dumazet, *Voyage en France*, 42<sup>ème</sup> série, Nord-est, Le Valois, Paris, Berger-Levrault Ed., 1905

**Les abords de l'étang et de l'établissement thermal**

Le site inscrit des abords de l'étang complète le site classé formé par l'étang et le parc de l'établissement thermal et du site des abords du château, de la place publique et de la chaussée Deflubé. Il concerne quelques parcelles des abords nord et sud de l'étang ainsi que le terre-plein de la chaussée Deflubé, le mail de la rue du Beaudon et quelques maisons et commerces à l'angle de la rue Sabatier et de la rue d'Orléans.

Le propriétaire de l'établissement thermal, le peintre et photographe Louis Joseph Deflubé (1797-1884) avait fondé le terre-plein de l'étang afin qu'il serve de promenade. En 1944, au moment de la mise en place de la protection, existait un mail, planté d'une double rangée de tilleuls, de la rue du Beaudon au nord de l'étang. La promenade fut progressivement envahie par l'automobile. Jusqu'en 1994, un parc de stationnement de 120 places occupait le terre-plein de la chaussée Deflubé.

**Un espace réaménagé**

Dans le cadre de l'opération de restructuration du centre ville, cet espace a été ouvert aux promeneurs. Deux rangées de tilleuls palissés prolongent le mail de la rue Jules Michelet jusqu'à la place publique de l'Hôtel de ville.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





**PIERREFONDS**  
1 930 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
. touristique

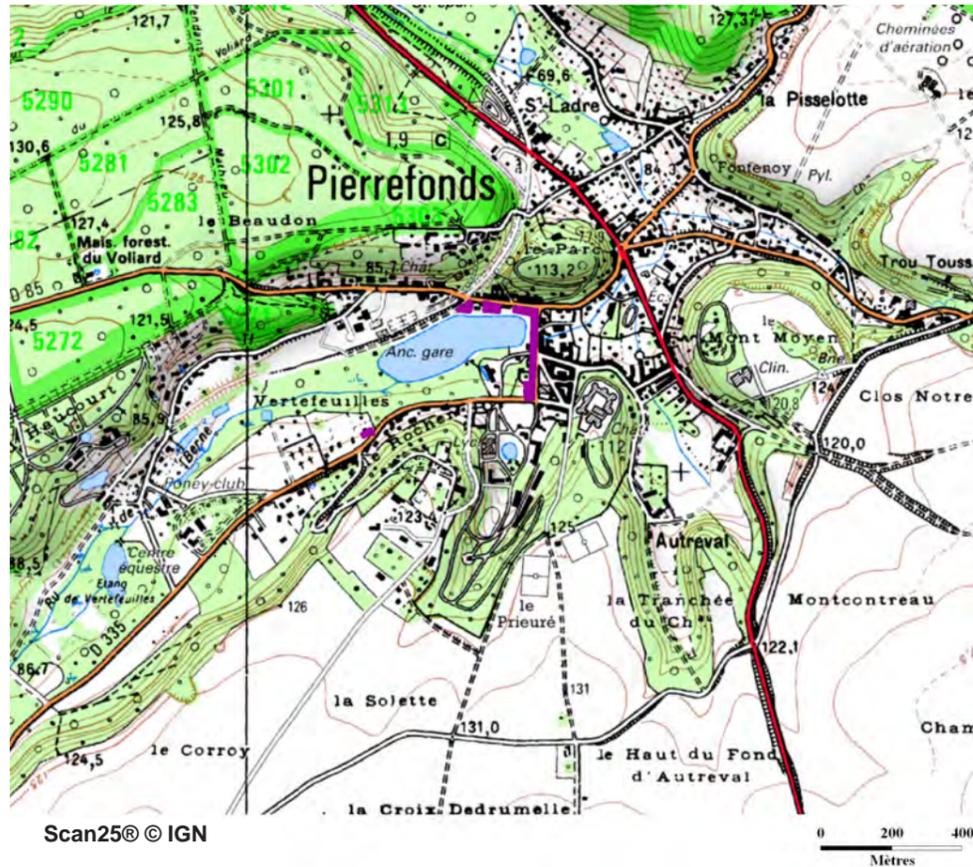
**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
. Document de gestion : Oui

**SIGNALÉTIQUE :**  
. Aucune

**MUTATIONS :**  
. Etat : bon avec quelques atteintes  
. Principales mutations : équipements, infrastructures, pressions touristiques, fréquentation ; Mutations secondaires : pressions urbaines

**ENJEUX :**  
. Le site a retrouvé son intérêt paysager d'origine grâce aux travaux effectués.

**POUR EN SAVOIR PLUS :**  
. LE NIG, *Pierrefonds, son château, ses environs, la clairière et le carrefour de l'armistice*, imp. Vesque, 1923.



L'ensemble finement aménagé, structure le pourtour de l'étang avec différentes ambiances. À l'est, la double rangée de tilleuls parallèle à l'étang, ouvre sur le centre du village et le château. À cet endroit, sont implantées des cartes d'informations annonçant les parcours et sites touristiques de la commune. Des activités touristiques et commerciales (mini-golf, pédalos, petit train, ...) sont implantées à proximité du centre ville.

Cette promenade aménagée le long du mail offre des bancs où il est possible de contempler l'étendue de l'étang et de ses abords. Aujourd'hui, il est quasiment possible de parcourir le pourtour de l'étang. Des commerces et des restaurants proposent leurs services sur les berges.

Au nord, l'étang est surplombé par la masse boisée de la butte de sable. De modestes maisons séparent la rue du Beaudon de l'étang. Parmi elles, se détache la Palestrina, une maison raffinée construite sur 2 étages dans un style inspiré des villas vénitienes. Ces habitations s'ouvrent sur l'étang. Leurs jardins surplombent l'eau. L'ensemble des constructions en bon état, de différents styles, participe à la gaité du lieu. Les matériaux sont eux aussi multiples, de la pierre au bois.

L'ensemble est bien réaménagé. Le site possède un intérêt paysager, avec une grande proximité à l'eau, des promenades, des restaurants et des terrasses à conserver. Un chemin en stabilisé est aménagé entre le centre ville et le parking près de la gare.